

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'Aviation civile

Secrétariat général

Sous-direction des personnels

Bureau de la Réglementation des Personnels,
du Dialogue Social et de la Prévention
des Risques Professionnels

CHSCT-R DGAC

30 mars 2020

ORDRE DU JOUR

POINT UNIQUE : COVID-19

Questions diverses :

Connaissance sur le COVID-19 (SNCTA) :

- L'état des connaissances sur le covid-19 :
 - les nouveaux symptômes : perte goût et odorat, diarrhée, autre ?
 - la survie du virus que ce soit dans l'air et sur les surfaces. Et plus précisément : durée sur une position de contrôle, sur un combiné téléphonique, sur un écran tactile, sur un fauteuil, sur les boutons d'un distributeur automatique de boisson, sur les murs d'une chambre (si quelqu'un un a éternué pendant son repos dans cette chambre) ?
 - qui est un cas contact (fiche réflexe) ?
 - qui est une personne « fragile » (fiche réflexe) ?
 - quand un agent qui a été diagnostiqué/supposé/testé covid-19 peut-il reprendre le travail ? J+2/+4/+7 après la fin des symptômes, avec une visite de médecine de prévention (et si pas de médecin de prévention ?), avec un avis aéro-médical pour les personnes avec aptitude ? Quand un cas contact peut-il venir travailler ? à J+2/+4/+7 de la fin des symptômes ?

Situation administrative des agents (USAC-CGT – UNSA-Aviation civile – SPAC-CFDT – SNCTA – FEETS-FO) :

- Qui choisit-on d'écarter de son lieu de travail pour sa santé et celle des autres ?
 - o ASA garde d'enfant de moins de 16 ans (1 parent par fratrie)
 - o ASA personne fragile (liste des critères, vigilance obésité, femme enceinte 4ème mois)
 - o Agent vivant dans le même foyer qu'une personne fragile
 - o ASA cas contact d'un malade covid-19 ou supposé covid-19
 - o Agent qui a un doute sur sa situation mais qui n'a pas encore vu de médecin
 - o Agent malade covid-19 ou supposé covid-19
 - o Solidarité conjoint de personnels médicaux.

- La semaine dernière, dans un CHSCT de proximité, le médecin de prévention du service a annoncé la fin de la mise en quatorzième pour l'équipe réduite si un cas dans l'équipe réduite était avéré. Qu'en est-t-il exactement ?

- Suivi des absences
 - o Avons-nous un tableau de suivi de la position administrative des agents ?
 - o Mise à disposition d'un état (comme au Ministère, envoyé toutes les semaines aux OS) des différentes situations administratives des personnels (ASA, TT, Présentiel, Congés maladie), par corps idéalement, ou en identifiant opérationnels de non opérationnels.
 - o Connaissons-nous à ce jour s'il y a cas de covid-19 à la DGAC ?
 - o Quels sont les chiffres de la DGAC ? Nombre de malade covid-19, nombre d'absences ? Est-ce qu'il y a des OIV qui ne pourront pas maintenir leur ouverture cas trop de cas ?

- La DGAC dispose-t-elle d'informations sur les malades confirmés et identifiés à DGAC ? Si oui, des mesures ont-elles été prises pour informer ou isoler les collègues des malades confirmés ?

- Sujets liés au temps de travail/congés
 - o Cas où le service, sur la base du volontariat demande le retrait de certains jours de congés
 - o Report des congés 2019
 - o Cas spécifiques des parents qui ont la charge d'enfants en situation de handicap ?
 - o Les jours de RTT programmés doivent-ils être pris ou pourront-ils être échangés ?
 - o Éventuelle suppression des jours RRT ou de congés pour les agents en situation d'ASA ?
 - o Des agents avaient posé, il y a quelques mois, des congés sur la période confinement (vacances de pâques par exemple). Certains services ont déjà annulé ces congés et re-créditer les compteurs des agents alors que d'autres vont laisser les congés pris sur la période confinement alors qu'ils ont été placé en télétravail ou en ASA. Qu'elle est la position de la DGAC sur ce point.
 - o Etat d'urgence sanitaire : les congés 2020 en obligatoire ?
 - o La fin du jour de carence, pour tous les arrêts maladie à compter du 24 mars 2020

- FO demande que les agents ayant des congés non pris à la fin de l'exercice 2019 puissent en faire don aux soignants engagés dans la lutte contre la pandémie.

- Quid de la déclinaison à la DGAC de la loi portant état d'urgence sanitaire ?

- La situation des agents, non apte au télétravail mais dont les terrains ont ou vont fermer :

- Comment aider à la fermeture, à la réouverture, maintenir le lien, reprendre après 30 jours d'arrêt.
- Simulations de reprise
- FO demande à la DGAC de bien vouloir faire (ou refaire) une information sur le positionnement administratif des agents ASA congés maladie etc. et les conséquences éventuelles.
- Suite à cette pandémie de nombreux agents nous font remonté une très grande inquiétude quant au versement des salaires, des prestations sociales et la liquidation des frais de missions. La fonction publique a indiqué que les salaires de mars et avril serai effectué en mode dégradé qu'en est-il pour la DGAC ?

Médecine de prévention et soutien psychologique (USAC-CGT, UNSA-Aviation civile) :

- Est-il envisagé d'offrir un soutien psychologique à des agents qui en exprimeraient le besoin? /
- Situation de certains agents: Isolement suite au confinement, refus de télétravail, mis en ASA, Est-ce que la DGAC prévoit de mettre à disposition un soutien psychologique par téléphone pour les agents qui le souhaiteraient ?
- Un message apaisant de la médecine du travail sur les recommandations face au COVID-19 serait apprécié pour tous les agents de la DGAC pour mettre fin à certaines informations qui viennent alimenter parfois un vent de panique. (Notamment pour les services OM)

Télétravail (USAC-CGT-UNSA-Aviation civile – SPAC-CFDT - SNCTA) :

- Les agents en télétravail remontent un manque d'outils et souhaiteraient :
 - avoir accès à la messagerie client lourd
 - avoir accès au carnet d'adresse
 - avoir accès au réseau L
 - avoir le VPN
 - avoir un téléphone professionnel et abonnement et ordinateur portable
 - avoir une imprimante et scanner
 - avoir une connexion box internet

De plus, ils ont pour beaucoup des "installations" non ergonomiques qui s'avèrent génératrices de douleurs et tensions diverses en fin de journée...

Est-il envisagé de reconsidérer la circulaire sur le télétravail pour répondre à ces problématiques ?

Beaucoup d'agents se retrouvent en télétravail pour la première fois. Alors que l'accompagnement des agents qui ont accédé au télétravail mis en place à la DGAC il y a maintenant 2 ans ont été accompagnés par la DGAC, les agents mis en télétravail dans le cadre du confinement n'ont pas reçu de consignes ou de recommandations : une pièce dédiée au télétravail, l'installation pour travailler...

Une sensibilisation peut-elle être envoyée aux agents en les invitant à consulter les documents télétravail disponibles sur BV ? En envoyant le lien à tous les agents, BV est ouvert à tous depuis l'extérieur avec une connexion login/mot de passe DGAC.

Nous risquons d'être confrontés à de nombreux problèmes de TMS à la sortie du confinement : comment surveiller ce point si le confinement venait à durer longtemps?

Les services doivent aussi s'assurer que les agents ne souffrent pas d'isolement. Le CHSCT peut-il mettre en place des recommandations aux directions/services pour qu'un appel hebdomadaire des supérieurs hiérarchiques directs à leurs collaborateurs soit assuré, bonne pratique pour être attentifs collectivement aux risques d'isolement psychologique et social ?

Mise en place d'outils techniques (VPN, possibilité d'organiser des web conférence, accès aux applications non éligibles jusque-là au télétravail...) : un manque d'information vers l'ensemble des agents. Quels ont été les choix retenus par l'administration pour l'attribution des VPN ?

Le télétravail : des conditions particulières

- Travailler avec des outils non adaptés, pas le bon réseau, pas les logiciels. Accès Teamviewer à distance assez souvent refusé par SSI. Il y a donc des agents viennent sur le lieu de travail en dépit du confinement.
- Travailler en gardant ses enfants et gérer le confinement
- Travailler sans horaires (remettre au centre la charte du temps)

Présentiel (USAC-CGT - UNSA-Aviation civile) :

- Situation au SNA/OI à la subdivision technique 5 agents sont retenus sur site alors qu'ils ne semblent pas indispensables. Idem sur le site de ST Denis. Il est demandé qu'une directive soit mise en place et que tous les SNA harmonisent la pratique ?
- La CFDT souhaite avoir confirmation que la politique de la DGAC reste de confiner ses personnels au maximum, et donc qu'aucune mission non strictement essentielle ne doit donner lieu à du présentiel ; Il semble pourtant que des ordres sont donnés à des agents qui devraient pouvoir travailler en télétravail leur demandant de se rendre sur leur lieu de travail, souvent chacun leur tour.
Nous souhaitons qu'un rappel soit fait aux services pour réaffirmer ses recommandations.

Moyens de protections (SPAC-CFDT - SNCTA) :

- Chaque direction/service ne met pas à disposition les mêmes moyens pour protéger les agents ; certains vont jusqu'à la fourniture de couvre volants alors que sur d'autres sites, ce sont les agents qui se sont achetés gel hydro alcooliques, désinfectants...
Comment uniformiser les moyens de protections des agents ?
- Afin de permettre une reprise de l'activité à la sortie du confinement dans des conditions d'hygiène optimale, est-il envisageable pendant la période actuelle d'armer les sites de la DGAC de façon à ce que chaque point d'eau soit équipé d'un essuie mains papier fixe et d'un porte savon fixe? Est-ce que les distributeurs de savon à poser ont été déployés dans les lieux cibles de Farman?
- Concernant les contrôleurs techniques d'exploitation d'astreinte, disposent-ils de masque FFP2, de gants jetables et de gel hydro-alcooliques? Si non, serait-il envisageable de supprimer ces astreintes pour ne pas exposer les agents concernés au risque de contamination?
- La transmission de contact est de plus en plus évoquée ; les malades sont contagieux dès le début de l'incubation. Quels moyens sont déployés pour procéder à la désinfection des locaux et du matériel ?
- Les gestes barrières
 - Le ménage / désinfection des locaux de travail : Matériel de nuit (lit, alèse), Cuisine partagée, repas en commun

- Les transports : le covoiturage / transport en commun : mise à disposition de véhicules de services (+nettoyage desdits véhicules)
- Le port du masque (2h, 3h, 4h), le port des gants

CHSCT-R DGAC et locaux (USAC-CGT – UNSA-Aviation civile – SPAC-CFDT) :

- Point sur les CHSCT locaux sur l'ensemble des sites de la DGAC ?
- Un point hebdomadaire est fait en CHSCT ministériel. Pourquoi ne pas prendre une telle mesure de bon sens à la DGAC pour qu'un point soit fait sur les mesures correctives prises lorsque cela s'avère nécessaire, et sur l'organisation des services face au Covid-19 de manière plus générale ?

PCA (USAC-CGT – UNSA-Aviation civile) :

- Les PCA établis pour l'ensemble des services, sont-ils appliqués et diffusés ?
- Est-ce que les PCA comportent, notamment pour ceux de la DSNA, des dispositions relatives à la protection des personnels en termes de nettoyage/désinfection des outils de travail et en de termes de distanciation ?

* * *